

DÉBAT PUBLIC

« La mer en débat »

Façade maritime Nord Atlantique / Manche Ouest

Compte-rendu intégral
Jeudi 21 mars 2024

SALLE/ADRESSE :	Visite de la criée - Port de pêche, Lorient
PARTICIPANTS :	10 participants
DÉBUT > FIN :	4h30 à 6h30

Commission particulière du débat public (CPDP) :

Mme Vinciane TRICOIRE
M. Pascal BRERAT

M. Patrick TALLEC
Mme Isabelle TALLEC

Intervenants :

Mme Marine BARBIER
M. Éric GUYGNIEC
M. Éric SARTORI
Mme Elizabeth NEAU
Mme Pauline SILORET
M. Pierre LOISEL
M. Tanguy DU FRETAY
Mme Audrey OLIVIER
Mme Florence JEHENNE

Comité départemental des pêches du Morbihan
Armement APAK
PIEBÎEM
PIEBÎEM
La Maison de la Mer
Eau et Rivières de Bretagne
Chargé de mission éolien en mer et cohabitation des usages
Comité des pêches
Scapêche

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

Pascal Brérat, Commission particulière du débat public

Le principe qui consiste à interroger l'opportunité du document ou du projet en question, à ses alternatives, etc. Ce qui fait que la CNDP, qui est l'autorité de tutelle compétente en matière de débat public, prend soin d'étudier le périmètre du débat et intègre dans le débat tous les éléments qui peuvent peser d'une façon directe ou indirecte sur les choix qui sont concernés par les politiques, encadrés par un document stratégique de façade, en l'occurrence. Ce qui explique un petit peu pourquoi on parle de pêche, pourquoi on parle d'avenir de la pêche. On voit bien dans les échanges comme ça tous les sujets qui sont saisis, effleurés à un moment ou à un autre.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Vinciane TRICOIRE, je suis également membre de la Commission particulière du débat public.

Marine BARBIER, Comité départemental des pêches du Morbihan

Marine BARBIER, Secrétaire générale au Comité des pêches du Morbihan.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

GUYGNIEC Éric, armement APAK à Lorient. C'est un armement de six bateaux de pêche. Je suis également administrateur au CDPM.

Éric SARTORI, PIEBÎEM

Éric SARTORI, PIEBÎEM. Ce qui veut dire Protéger l'Identité Environnementale de la Bretagne et des Îles contre le l'Éolien en Mer. Nous sommes donc une association anti-éoliennes.

Elizabeth NEAU, PIEBÎEM

Elizabeth NEAU. Je suis Lorientaise et je suis membre de PIEBÎEM aussi pour préserver l'environnement de la Bretagne Sud.

Florence JEHENNE, Scapêche

Florence Jehenne, responsable d'exploitation, Scapêche - Agromousquetaires

Intervenant

Je suis étudiant en sciences halieutiques et aquacoles à l'Institut Agro de Rennes.

Sophie, Ifremer

Sophie, ingénieure à l'Ifremer à Brest.

Pauline SILORET, La Maison de la Mer

Pauline SILORET, salariée de la Maison de la Mer.

Pierre LOISEL, Eau et Rivières de Bretagne

Pierre LOISEL, membre de l'association Eau et Rivières de Bretagne, une association qui s'intéresse de la rivière à la mer. Là, d'ailleurs, tout à l'heure, je pars observer des rivières dans l'est du Morbihan, l'Arz et l'Oust. Nous avons une commission littorale et nous nous intéressons beaucoup aux liens terre-mer.

Tanguy DU FRETAY, Chargé de mission éolien en mer et cohabitation des usages

Tanguy DU FRETAY, je travaille dans le développement de l'éolien en mer et je suis spécialisé sur les interactions et la prise en compte des activités de pêche dans le cadre du développement de ces projets. Je ne travaille actuellement pas sur le projet AO5 Bretagne Sud, mais sur d'autres projets en France.

Audrey OLIVIER, Comité des pêches

Audrey Olivier. Je suis chargée d'une mission énergies marines renouvelables au Comité des pêches. Je suis le lien, justement, avec les personnes comme Tanguy pour faire le lien directement avec les professionnels et assurer une bonne cohabitation.

Patrick TALLEC, Commission particulière du débat public

Bonjour. Patrick, je suis membre de la CNDP. Je suis secrétaire général adjoint. Je m'occupe de tout ce qui est logistique et organisationnel, comme cette matinée, par exemple, et beaucoup d'autres choses.

Isabelle TALLEC, Commission particulière du débat public

Isabelle TALLEC. Je suis secrétaire général du débat sur la façade Bretagne Pays de la Loire. Je pilote la mise en œuvre opérationnelle du débat à l'échelle de la façade NAMO.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Nous avons à peu près 50 minutes devant nous pour échanger. L'objectif est vraiment de recueillir la parole du public et donc de vous entendre sur un sujet autour de l'activité de la pêche avec trois angles d'approche qu'on vous propose. Parler d'abord de ce qu'il faudrait faire, selon vous, pour avoir une activité pêche durable et pérenne. Un deuxième questionnement autour des zones de pêche en lien avec le débat et aussi l'occasion de parler de la définition des zones de protection forte, de la définition des emplacements éventuels de l'éolien en mer. Donc, comment est-ce que ça, ça peut s'articuler avec la pêche ? Une troisième question autour plutôt de qui, pour demain, piloter cette gestion pour assurer la gouvernance de cette organisation éventuellement définie. Je vous propose peut-être de réagir, comme nous sommes de bon matin, l'idée, c'est d'avoir quelque chose de pas forcément très, très formel dans l'organisation de la prise de parole, mais je vous ai simplement un peu brossé les grands sujets qu'on aimerait discuter ensemble. Si vous pouvez nous partager, à partir de cette visite de la criée, ce qui vous a interpellé. Peut-être d'abord sur cette première question autour de la pérennisation de la pêche. Nous avons eu déjà des échanges pendant la visite sur ce sujet.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Ce qui me gêne un petit peu, c'est la première question. Pouvez-vous répéter la première question ?

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Que faut-il faire pour garantir une ressource exploitable qui permette la pérennité de l'activité pêche ?

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

C'est vrai qu'on est dans une pêche durable aujourd'hui.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

C'était sous l'angle de la ressource. Autrement dit, comment est-ce qu'on fait pour pérenniser la ressource ?

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

On le fait déjà depuis des années. En 2020, il y avait entre 15 % et 20 % au RMD. C'est-à-dire que pour prolonger les intérêts, on ne touche pas au capital. Aujourd'hui, on est pratiquement à 70 %. Nous travaillons, nous, sur la ressource depuis des années et des années. Donc on est au RMD, pratiquement. Donc les ressources, en interne...

Eric GUYGNIEC, Armement APAK

RMD, rendement maximum durable.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

C'est-à-dire qu'on touche aux intérêts, mais on ne touche pas au capital.

Intervenante

En fait, on peut peut-être vous expliquer le processus, comment on pêche tel ou tel poisson. À l'échelle européenne, il y a tous les ans ce qu'on appelle un Conseil des ministres, où chaque État

membre va négocier pour avoir des quotas. Ces quotas sont négociés sur la base d'avis scientifiques, produits par un organisme scientifique qu'on appelle le CIEM. Nous avons à peu près, je crois, une petite quarantaine d'espèces qui sont sous quotas. Autrement dit, nous avons un maximum à pêcher par pays. Une fois que chaque pays a son TAC – le TAC est négocié à l'échelle de chaque État membre – c'est réparti en sous-quotas, à la fois entre des bateaux qui sont gérés par des organisations de producteurs, qui répartissent ce volume-là à leurs bateaux adhérents, et après pour les bateaux qui sont non adhérents à une organisation de producteurs et donc gérés par l'État. Sur la plupart de ces espèces-là, les bateaux ne peuvent pas faire n'importe quoi. Ils ont des contraintes et quand ces quotas-là sont consommés, clairement, c'est une fermeture de la pêche.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Parfois, malgré les quotas, s'il n'y a pas de marché, s'il y a différents problèmes, en interne, déjà, on se met des restrictions. C'est-à-dire que quand on va sur une espèce, quand on veut cibler une espèce, il faut des quotas, comme le disait Marine, il faut un marché et la ressource. Quand on cible une espèce, il faut ces trois points-là. Je vous donne l'exemple de l'anchois depuis des années. On a une ressource qui est importante, on a des quotas et un marché qui n'est pas bon du tout. Donc, on ne va pas aller pêcher des espèces qui sont à 50 centimes ou à 1 euro, ce n'est pas possible. L'exemple du thon rouge. Le thon rouge, il y en a énormément. Je parle de ce que je connais, c'est-à-dire dans le golfe de Gascogne. Le thon rouge, il y en a énormément. Le marché est là, au niveau du marché, il n'y a pas de souci, mais les quotas sont minimales. Suivant les espèces, ça dépend des quotas, de la ressource et du marché, ces trois points-là. On ne va pas sur une espèce, bêtement, sans avoir ces trois points-là.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

On a entendu pendant la visite, dans les échanges, le fait qu'il y avait quand même une baisse a priori de la ressource.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Non, non.

Intervenante

Ce sont les marchés. C'est ce que je disais, c'est qu'on n'arrive pas forcément à vendre au bon prix.

Intervenant

Justement, l'idée, c'est bien comment on pérennise en tenant compte à la fois des effets, pas uniquement ressources, des effets économiques ou des effets du réchauffement climatique, autrement dit de l'évolution, justement, de cette ressource et tout cela. La question, nous pouvons la tourner autrement, c'est plutôt : est-ce qu'on est dans une situation d'organisation qui est apte à faire face à cela ou est-ce que, pour pérenniser, il y a des actions nouvelles ou des choses qui mériteraient d'être mises en œuvre sur la façon de gérer ? Je n'en sais rien, je n'y connais rien à la pêche.

Intervenante

Nous, pour nous pérenniser, je pense qu'on n'a pas la même vision parce que nous, on n'arrive déjà pas à maintenir l'activité actuelle. La pêche doit faire face à plein d'enjeux. On a eu le PAI avec le Brexit, on a perdu déjà beaucoup de bateaux. On a des problématiques de marché, on a des problématiques environnementales. C'est un domaine qui prend de plus en plus de place par rapport à la pêche. Donc, nous, le constat qu'on fait aujourd'hui, c'est qu'on perd de plus en plus de bateaux et de marins. Pour nous, pérenniser l'activité, ce serait déjà au moins essayer de la maintenir au vu de toutes les contraintes auxquelles la pêche fait face actuellement. Si on regarde, dans les ports, il y a de moins en moins de bateaux. Notre objectif premier, ce serait déjà d'essayer de stabiliser, le niveau...

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

La moyenne d'âge des bateaux en France, je crois que c'est 28 ans. La moyenne d'âge des bateaux, c'est énorme. Donc, quand vous avez des jeunes de 18-20 ans qui veulent venir à la pêche, il faut être motivé. Déjà pour faire ce métier-là, il faut être motivé et il faut être passionné, pour commencer. Ce que je veux dire, c'est qu'on a énormément de contraintes et de plus en plus. L'espace maritime est énormément demandé aujourd'hui. Autant des ONG extrémistes... Je ne parle pas des ONG qui sont cohérentes, avec qui on discute. Je parle des ONG extrémistes et beaucoup de monde qui a besoin

d'espace. À peu près 80 % des apports en France, c'est l'importation. 20 %, c'est la pêche française. Nous ne représentons plus grand-chose. Demain, on arrête la pêche française, ça ne va pas gêner grand monde. Qu'est-ce que les gens mangent ? Du cabillaud, de la crevette et du saumon. On ne pêche pas ça, nous. Le pire de tout, c'est ça. Demain, si on disparaît, ça va plutôt arranger du monde. Pourquoi ? Parce que l'espace maritime est tellement demandé que, évidemment, sans pêcheurs, ce serait plus facile. C'est vrai que nous avons énormément de contraintes, mais on tiendra, c'est sûr. Depuis trois ou quatre ans, comme le disait Marine, entre le COVID, le Brexit, le PAI, le gasoil, le problème de gasoil, les captures accidentelles, il y a énormément de choses. Nous sommes montrés du doigt. On a le plus beau métier du monde. La ressource, on la gère nous-mêmes. On a fait énormément d'efforts et malgré tous ces efforts-là, on se pose beaucoup de questions.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Juste pour être sûr que tout le monde puisse s'exprimer, je vous demanderais quelles sont vos réactions par rapport à ça et votre vision, justement, sur ce que nous pouvons faire par rapport à ce que vous faites.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Qu'on nous laisse tranquilles – (*rires*). Nous sommes les premiers pour qui l'environnement est important. Il est très important pour nous. On était à 15 % en 2020, et aujourd'hui on est à 70 % de RMD. Nous avons donc fait des efforts. Tant mieux, le résultat est là, tant mieux. L'environnement est important pour nous, l'économique, évidemment, mais l'environnement est important aussi pour nous. Donc juste qu'on nous laisse un peu tranquilles.

Pierre LOISEL, Eau et Rivières de Bretagne

Les associations de protection de l'environnement, nous, ce qui nous intéresse, on s'est créé il y a plus de 50 ans aujourd'hui. La création de cette association, c'était parce que, dans nos rivières, on ne voyait plus de saumons. On voyait des pollutions énormes, on voyait des pollutions sur certains territoires, sur le Scorff ou autres. On a vu la situation s'améliorer, on a vu une baisse du taux de nitrates. Depuis dix ans, tout ça repart à la hausse. Ce qui nous intéresse, c'est d'avoir une eau de qualité dans nos rivières, pour avoir une eau de qualité en bord de mer, sur le littoral. Là, le compte n'y est pas aujourd'hui. Nous avons tous les indicateurs qui repartent à l'orange, voire au rouge. On a des métabolites, on est en train de fermer des captages d'eau à tout-va sur le territoire breton. On en a quatre qui vont être fermés prochainement dans le Morbihan. On en a déjà fermé 4. Donc on va s'inquiéter de la ressource en eau, en qualité d'eau, en quantité d'eau. Parce que même si on a reçu beaucoup d'eau cet hiver, on est quand même sur trois dernières années de sécheresse. On va vers des années de sécheresse. Ce n'est pas être devin que de dire que l'on va vers des années de sécheresse. On s'intéresse, en Bretagne, à la qualité, la quantité d'eau. Et vous en êtes les victimes derrière.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Ce qu'il faut savoir – je suis désolé, je vous coupe – c'est que la pollution vient de terre à 70 %. Il ne faut pas l'oublier quand même.

Pierre LOISEL, Eau et Rivières de Bretagne

Tout récemment, on a créé chez nous une Commission littorale, parce qu'on ne peut pas dissocier l'un de l'autre. On s'intéresse aujourd'hui, et on suit de très près ce qu'il se passe sur le littoral en ce moment, et les atteintes. En entendant bien qu'à un moment donné, sur l'énergie, il faut qu'on réfléchisse à des mix énergétiques en Bretagne. Là, on nous promet des méthaniseurs. Ce n'est pas la panacée. On nous promet des éoliennes terrestres. Ce ne l'est pas non plus. On nous promet des unités de valorisation énergétique, ce sont des incinérateurs, à tout-va. À un moment, il faut d'abord parler de sobriété. Je vous le redis, on ne parle pas suffisamment de sobriété énergétique en ce moment.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Peut-être juste pour rester un tout petit peu sur le sujet de la pêche. Est-ce que ceux qui ont des propositions souhaitent s'exprimer ?

Tanguy DU FRETAY, Chargé de mission éolien en mer et cohabitation des usages

En réaction, j'avais deux questions, effectivement, Éric, sur ce que tu disais. Premièrement, tu disais que la pêche, si ça disparaissait, ça ne dérangerait personne. Est-ce que vous vous sentez, dans la filière, soutenus par l'État ? Est-ce qu'il y a des difficultés à ce niveau-là ? Je sais que la région Bretagne pousse vachement quand même. Mais au niveau de l'État, comment est-ce que ça se passe ?

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Tu veux que je sois franc ?

Tanguy DU FRETAY, Chargé de mission éolien en mer et cohabitation des usages

Oui.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Début décembre, nous avons été reçus, je fais partie des armements structurés en Bretagne. Des petits armements, nous sommes petits. Nous avons été reçus début décembre avec le président de région, Loïg. Nous avons été reçus au cabinet du ministre début janvier. On nous a dit, on s'occupe de vous, dans dix jours, on se voit. On est rendu fin mars, j'attends toujours. Tous nos politiques nous soutiennent, mais personne ne réagit, personne ne bouge. Quand on voit ce qu'il se passe sur le terrain, ils sont déconnectés. Je vous jure que j'ai eu un rendez-vous début janvier et j'ai eu un rendez-vous début mars, parce qu'il y a eu un remaniement, mais franchement, les mecs sont déconnectés. Ils sont déconnectés du monde réel. Quand je vois tous les efforts qu'on a faits, on a embarqué des observateurs, nous sommes transparents à 200 %. On ne demande que ça, on embarque des observateurs, on fait le maximum de choses et on nous stoppe un mois du jour au lendemain. Vous vous en rendez compte ? Le 22 décembre, on nous dit « vous stoppez un mois à cause des captures accidentelles ». Vous vous en rendez compte ? Le 22 de décembre, nous apprenons cela. Ils font de la politique, c'est-à-dire qu'ils annoncent, « oui, on vous soutient », mais c'est tout, ça s'arrête là.

Intervenante

Je pense, Éric, qu'il faut que les gens aussi s'en rendent compte, dans cette histoire de fermeture du golfe de Gascogne, on nous a arrêtés et on a eu les règles du jeu fermes et définitives en termes d'indemnités, et tout ça la veille de la fin de la fermeture.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Cinq semaines après.

Intervenante

C'est comme si on vous disait, demain, on t'impose une mesure, tu vas être indemnisé, on te fait de belles promesses. Tu dois commencer cette mesure, tu es à l'aveugle total, tu ne sais pas. Et la veille de la fin de cette mesure, on te donne enfin les règles du jeu. C'est-à-dire que si au final, les règles du jeu qu'on te donne, tu n'es pas d'accord avec, on ne peut même pas se défendre. Vraiment, la pêche, aujourd'hui, on nous plie comme ça.

Pierre LOISEL, Eau et Rivières de Bretagne

Il y a donc quelque chose qui a manqué dans une concertation.

Intervenant

Exactement.

Intervenante

Il n'y a pas eu de concertation.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

C'est le Conseil d'État qui a décidé.

Intervenant

Notre question initiale était justement pour poser la question de, globalement, comment on fait pour arriver à ces situations dont je pense que tout le monde, que ce soit les requérants ou que ce soit les victimes ou les pêcheurs, sont, dans la question, embêtés par le fait qu'on le gère par la justice au

dernier moment. Comment est-ce qu'on fait pour arriver à avoir des dispositions qui évitent ça ? Par rapport à ce que vous disiez, je reprends votre expression, « qu'on nous fiche la paix ». Ce qu'on a entendu, dans le débat à ce stade-là, c'est que les gens ignorent complètement la profession des autres, comment ça se passe, les contraintes. À l'inverse, les pêcheurs ne comprennent pas forcément très bien comment telle association environnementale travaille ou pas. C'est spectaculaire.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Je suis d'accord vous. Il y a plusieurs années, on était dans notre bulle et on cachait un petit peu ce qu'on faisait, c'est vrai. Aujourd'hui, on est transparent. C'est un peu tard, parce qu'il y a des gens qui s'occupent de nous, qui prennent la parole à notre place. On est transparent depuis peu. Je pense que le tort qu'on a eu, si nous avons été plus transparents à une époque, nous serions moins attaqués, c'est sûr. Nous sommes transparents aujourd'hui. Je vous dis, nous embarquons des observateurs, nous sommes transparents, mais malgré tout cela, il y a des mesures qui se mettent en place. Vous vous en rendez compte, sur les captures accidentelles, cela fait des années. Je fais partie du groupe de travail au niveau national depuis 2018, avec autour de la table des ONG, l'État et des structures, toutes les ONG, LPO, FNE, WWF, etc., sauf Sea Shepherd, elle a toujours refusé. Ce que je veux dire, c'est que, eux, ce qu'ils veulent, c'est l'arrêt de la pêche, tout simplement. Ça fait des années qu'on parle avec eux, c'est l'arrêt de la pêche, point. Eux, ils disent, clairement, ce n'est pas la faute des pêcheurs qui pêchent. Non, ce n'est pas la faute des pêcheurs qui pêchent. C'est la faute des gens qui mangent du poisson.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Si nous allons un petit peu sur ces questions-là, nous avons parlé du marché, est-ce qu'aujourd'hui, il y a quelque chose autour de l'adéquation entre les habitudes de consommation, vous l'avez dit tout à l'heure, c'est crevettes, cabillaud et saumon, ce n'est pas ce qu'on pêche, est-ce qu'il y a quelque chose autour d'un rapprochement entre les habitudes de consommation et ce que l'on pêche localement, et d'ailleurs avec l'effet du changement climatique et la modification du type d'espèces peut-être que nous allons être amenés à pêcher davantage, qu'est-ce que ça augure ?

Intervenante

Il y a de petites actions de sensibilisation en local qui se font avec des assos, avec Mr. Goodfish aussi, qui fait un calendrier saisonnier, un peu comme les fruits et légumes, il faut planter à telle date, à tel mois, il vaut mieux manger tel ou tel poisson, mais l'impact en termes de grand public, je pense que c'est quand même assez limité, on est dans une guerre de communication. Aujourd'hui, les ONG se font vraiment fortement entendre, je pense que c'est ça aussi notre problème, nous ne sommes pas assez audibles. Le métier de marin-pêcheur est mal connu et nous sommes très décriés.

Intervenante

Nous n'avons pas l'opinion du public comme les agriculteurs. La différence, c'est que les agriculteurs sont suivis. Nous, je ne sais pas, nous sommes peut-être plus éloignés. Déjà nous sommes moins nombreux, clairement, et donc nous n'avons pas cette aura-là.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Nous n'avons pas les moyens au niveau communication, nous, pêcheurs. Nous n'avons pas les moyens. Quand vous voyez certaines ONG extrémistes, ils ont des moyens énormes. Nous, nous ne savons pas communiquer, nous ne savons pas le faire et nous n'avons pas les moyens.

Pierre LOISEL, Eau et Rivières de Bretagne

On peut travailler ensemble. La preuve, c'est que nous, nous l'avons fait. Nous avons mené une action que nous avons appelée « Ambassadeurs de la mer ». Nos adhérents sont venus pendant six jours, et pendant six jours, ils ont suivi des pêcheurs, des pêcheurs à pied, nous sommes allés voir des ostréiculteurs, etc., nous avons fait le monde de la mer. Nous avons une visite de terrain, on avait des professionnels de la mer et on avait des scientifiques. L'après-midi, on discutait de tout cela. Nous l'avons fait pendant six jours. C'était un petit parcours pour que les uns entendent les propos des uns et des autres. Nous n'avons pas réussi à nous mettre d'accord forcément sur tout, il y a des choses sur lesquelles nous ne serons pas nécessairement d'accord, mais nous sommes quand même assez souvent tombés d'accord sur la protection de la ressource, d'une part, pour que chacun y trouve sa part sur ce territoire, les ONG, l'ensemble des acteurs du monde maritime, vous n'êtes pas les seuls, on a discuté avec la Marine nationale également, qui est aussi quand même très présente sur nos

territoires, notamment en Bretagne, et va l'être encore davantage, si j'ai bien compris, parce qu'on va entrer en guerre prochainement... On peut discuter, on a eu ces discussions et on va les poursuivre.

Intervenante

Là où c'est déséquilibré, c'est que ces démarches-là, ça fonctionne à une échelle très locale, avec peu de personnes, et des personnes qui sont déjà sensibilisées par une proximité avec le littoral. Alors que les ONG, elles ont un pouvoir et une force de frappe qui vont aller chercher un public complètement lambda, qui n'y connaît rien, mais qui va quand même adhérer à ces propos-là.

Intervenante

Notamment les ONG les plus extrémistes, qui ne viennent pas discuter autour de la table, parce que de toute façon, elles ne veulent pas discuter, mais qui ont un impact énorme.

Intervenant

Vous me permettez juste un exemple. Il se trouve que samedi dernier, j'étais à une table où il y avait quelqu'un de Sea Shepherd et il y avait des pêcheurs à la table. Contrairement à ce qu'est la vision habituelle, j'ai constaté, je ne me suis pas mêlé, qu'il était possible de discuter dans certains cas et sur certains sujets, il y a des débats sur lesquels on peut s'entendre. On parlait d'environnement, j'ai constaté que Sea Shepherd ne contestait pas ce que vous avez dit tout à l'heure sur l'environnement et qu'il y avait des choses qui étaient possibles. Après, je ne dis pas que c'est le grand amour et que c'est un accord général. Ce n'était pas l'image que nous avons habituellement.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Depuis 2018, on fait un groupe de travail au niveau national, je les connais. Évidemment les ONG qui sont cohérentes avec lesquelles on discute, il n'y a pas de soucis, évidemment, et c'est la majorité. Mais il y a deux ou trois extrémistes, attention.

Éric SARTORI, PIEBÎEM

Juste une question. Ce qui m'a quand même frappé, c'est que vous parlez des difficultés avec les ONG, certainement, mais il y a quand même des endroits où les ONG travaillent avec les pêcheurs, et vous allez être confrontés à quelque chose qui est l'éolien en mer, 40 gigawatts, des parcs, et là, il y a des ONG qui, autrefois, ne s'entendaient pas du tout avec les pêcheurs, mais qui commencent à réaliser que, finalement, pêcheurs et environnement, là-dessus, peuvent être du même côté. Je voulais vous interroger, justement, sur comment vous percevez ce développement de l'éolien en mer. Est-ce que vous avez des retours sur Saint-Nazaire ? Comment est-ce que ça se passe avec la pêche ?

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Je vais être franc avec vous, je ne suis ni pour ni contre l'éolien, ni pour ni contre. On a besoin d'énergie en France. Il faut trouver des solutions. L'État va imposer les éoliennes. On aura beau faire ce qu'on veut, il va les imposer. Je préfère être autour de la table, discuter avec les gens, et les éoliennes, les mettre plutôt ici, à cet endroit-là, qui gêne le moins, plutôt que les mettre en plein dans mon travail. On a besoin d'énergie, ça, je peux l'entendre, mais il ne faut pas mettre des éoliennes partout non plus, attention. Le parc est prévu entre Groix et Belle-Île. Au niveau du Comité, on travaille dessus depuis des années. On est autour de la table et on voit avec les gens concernés où ça fait moins mal. Celui-là, on l'a validé, on n'avait pas le choix, mais il ne faut pas mettre des éoliennes partout non plus, parce que l'espace maritime diminue de plus en plus, entre les éoliennes, les aires marines protégées, plein de parcs, et puis nous, où est-ce qu'on va aller après ? Donc, il faut un juste milieu, on peut mettre des éoliennes, ça ne me choque pas, mais il ne faut pas en mettre partout non plus. Je ne suis ni pour ni contre.

Intervenante

Moi, il y a quelque chose qui me frappe, c'est que la pêche durable, de plus en plus durable, c'est un élément vraiment constitutif de l'identité de la Bretagne. C'est effectivement économique, c'est une nécessité économique vu les emplois qui sont derrière, je ne me rappelle plus le ratio, mais il est très important, un emploi en mer, c'est trois à quatre emplois à terre, on voit donc l'importance, mais c'est quelque chose qui participe à l'identité, l'attractivité de la Bretagne, parce que c'est une image extraordinairement positive, même si le lien parfois se perd avec l'acte de consommation du poisson, etc., mais ça reste quand même, je pense, un sentiment d'attachement très fort. On pourra conserver

ce lien si la région, les espaces autour, sont convertis en zone industrielle, parce que ce n'est pas du tout la même image que de voir un bateau, etc., si la mer que l'on veut valoriser se trouve effectivement convertie pour un certain nombre d'espaces d'une part en zones industrielles et, pour d'autres espaces assez minimes, en zones éventuellement de protection. Il y aura quelques îlots de protection. Comment est-ce que vous voyez ce lien que vous créez entre les citoyens et la mer ? Je pense effectivement le nécessaire soutien, mais comment valoriser en fait l'apport que vous donnez à cette attractivité de tout le territoire et de l'économie que ça entraîne ? Est-ce que là-dessus, il y a des choses de faites, sur la valorisation de l'apport que vous donnez à l'attractivité de tout le territoire ?

Intervenante

Des actions concrètes, non.

Intervenante

Je vois que Le Morbihan avait lancé une campagne à la télévision pour valoriser ses plages, est-ce que vous êtes associés à cela, parce que vous en faites partie ?

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Plages propres, oui, nous faisons évidemment partie de tout cela. L'environnement est important pour nous. Nous faisons des choses à notre niveau, évidemment, mais l'impact est plus local.

Intervenante

C'est plutôt en termes de valorisation du métier. Après sans trop spoiler ce qui potentiellement sera présenté ce soir lors du webinaire pêche, oui, comme vous dites, la pêche, effectivement, elle est importante pour trois choses. C'est donc la valeur culturelle, l'attrait touristique. Elle a un poids économique, parce qu'on parlait tout à l'heure du nombre d'emplois créés. Il y a les emplois directs, les emplois indirects, voire des emplois induits à l'échelle du territoire, parce que, par exemple, une boulangerie au Guilvinec, tous les citoyens qui peuvent aller voir les débarques à 17 h 00 au port du Guilvinec, vont peut-être aller manger un bout, etc. L'autre, c'est l'apport alimentaire. Il y a un rôle important de la pêche dans la souveraineté alimentaire. Effectivement, par contre, cette image-là dont vous parlez, la valorisation de la pêche en Bretagne, je pense qu'on a un problème de communication par rapport à cela, et ça aussi ça fait partie des sujets qu'il faudrait qu'on...

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

On le fait localement un petit peu à notre niveau, mais ça ne va pas plus loin.

Intervenante

Il y a le pescatourisme qui est développé, mais c'est hyper encadré, il y a très peu de navires, je crois, qui le font, par exemple, dans le Morbihan.

Intervenante

Parce que c'est très compliqué administrativement à mettre en place.

Intervenante

Ça demande à mettre en place des mesures sur les navires. Il faut avoir un périmètre, je crois, d'un mètre carré.

Intervenante

Oui, et puis du matériel de sécurité supplémentaire.

Intervenante

Il y a des règles de sécurité à mettre en place sur un navire de pêche pour pouvoir embarquer un citoyen lambda. C'est donc hyper compliqué pour montrer comment ça se passe.

Intervenante

Est-ce qu'il y a des moyens, des propositions, pour mieux valoriser les produits de la pêche locale, tout simplement ? C'est-à-dire faire en sorte d'avoir aussi un levier sur l'aspect économique.

Intervenant

On évoquait tout à l'heure l'étiquetage. Le constat qu'on faisait à peu près, si j'ai bien compris, c'est que, en tant que consommateur, on n'a jamais l'étiquette de la provenance et de la façon dont cela a été pêché.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Atlantique nord-est.

Intervenant

Oui, Atlantique nord-est.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Et c'est un problème, je suis d'accord avec vous. C'est un problème. Si demain on pouvait cibler un peu plus précisément les espèces pêchées, évidemment, ce serait mieux, mais ils sont toujours sur l'Atlantique nord-est.

Intervenant

Qu'est-ce qui l'empêche ?

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Il y a eu du travail de fait dessus.

Intervenante

Récemment, il y a le label Breizhmer. Un label breton pour les produits de la mer. Alors, tout confondu, que ce soit conchyliculture, pêche. Label qui rassemble vraiment tous les maillons de la filière. Mais c'est pareil, on est toujours sur le même constat, aujourd'hui, le consommateur croule sous les labels, sous les marques. Donc, apporter plus de visibilité, on ne sait pas. Il y a tellement d'étiquettes, de logos sur un produit... On pourrait imaginer tout un tas de choses, mais ce serait rajouter encore une couche et noyer encore un peu plus le consommateur. Mais il y a déjà aussi des initiatives locales. Il y a des pêcheurs qui « pin's » leurs poissons.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Est-ce qu'il y a quelque chose à faire aussi sous l'angle de valoriser davantage la qualité par rapport à la quantité ? On a parlé de quotas, vous avez toujours dit que vous respectiez les quotas, mais est-ce qu'aujourd'hui, il y a malgré tout un enjeu à peut-être essayer d'aller sur un autre type de pêche qui irait peut-être sur un peu moins de poissons, mais plus qualitatifs, mieux valorisés ?

Intervenant

Oui, mieux valorisés. Comme les agriculteurs le font dans un certain nombre de domaines.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

L'avantage qu'on a dans la pêche, nous, en Bretagne, nous avons plusieurs métiers différents. Il y en a qui font l'hameçon, il y en a qui font le casier, il y en a qui font le chalut. On a différentes espèces et chacun dans son domaine. Si tout le monde va sur une espèce avec un hameçon, ça risque d'être compliqué. En Bretagne, le gros avantage que nous avons, on a plusieurs métiers différents et plusieurs espèces différentes. C'est donc plutôt un atout. Au niveau qualité, les bateaux, aujourd'hui, ils font énormément d'efforts. La langoustine, elle arrive vivante ici. À un moment, faire plus que plus... Aujourd'hui, le poisson est valorisé. Maintenant, il ne faut pas oublier que le poisson, on nous l'achète, on ne le vend pas. On nous l'achète.

Tanguy DU FRETAY, Chargé de mission éolien en mer et cohabitation des usages

C'est tout à fait dans le même ordre d'idée. Quand je discute autour de moi, je dis qu'il faut manger du poisson, on ne consomme pas assez, on importe trop. Ce qu'on me rétorque très souvent, c'est : « tu es bien gentil, Tanguy, mais aller dans les poissonneries, ça coûte cher ».

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Je suis d'accord avec toi.

Tanguy DU FRETAY, Chargé de mission éolien en mer et cohabitation des usages

Ce sont des repas de fête, des repas de famille, c'est occasionnel. Ce que je me demande, c'est un peu la même question, c'est : comment faire en sorte que les gens consomment plus de poissons de manière plus régulière, de poissons français, j'entends.

Intervenante

Je note quand même que dans les poissonneries, quand on va aux Halles de Lorient, on trouve des poissons qui sont plutôt pas chers et qui sont excellents, mais ce sont des espèces auxquelles les gens ne s'intéressent pas. Ça peut même varier. Par exemple, le merlu qui était une espèce extrêmement chère à l'époque, il y a très très longtemps, qui était au même prix que la sole, maintenant, est tombé plutôt à un prix très bas. Les gens hésitent à aller vers des espèces non connues.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Je suis d'accord avec vous.

Intervenante

Comment donner envie et faire réaliser que c'est aussi intéressant que le poisson cher ?

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Il y a des espèces de saison et méconnues. Un filet de tacaud, ça vaut n'importe quoi. Un tacaud, ça vaut 1 € ou 1,50 € à la vente ici.

Intervenante

Là où ce n'est pas rassurant, c'est qu'on voit que ces espèces-là, moins connues et donc peu chères, ont déjà augmenté sur les étals. Ça veut donc dire que c'est en train d'être rattrapé. Ce qu'il faut savoir aussi, c'est le delta entre le prix acheté au pêcheur et ce qu'on retrouve sur les étals, il y a déjà un gap énorme. Du coup, faire plus de qualité, je trouve qu'on a déjà beaucoup de qualité, il y a beaucoup d'efforts faits par la profession, donc si on veut tirer vers le haut la qualité, on va encore rendre moins accessible ce produit-là.

Intervenant

En fait, on avait évoqué la qualité en termes plus économiques qu'autre chose, c'est-à-dire les endroits où il y a les marges potentielles les plus importantes.

Intervenante

Alors là, c'est sur les circuits de commercialisation.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Nous, nous le faisons en interne. Je vous parlais du merlu, il faut savoir que tout le merlu de Picard France, c'est nous qui faisons. Autrement dit, si demain vous allez chez Picard, vous prenez une boîte de merlus, c'est fait localement. Nous, nous pêchons le merlu avec nos bateaux, c'est mis en filet avec un mareyeur sur place et c'est surgelé avec 5DO sur un rayon de 300 mètres sur le port de pêche, tout est fait ici. Tout le merlu Picard est fait ici. On valorise donc dans ce sens-là et c'est fait avec un mareyeur, avec deux prestataires. Nous, pêcheurs, et deux prestataires. Ça, c'est un exemple. Mais pour mettre ça en place, ça demande des années. C'est un énorme boulot. C'est infime, mais nous faisons le thon germon, on fait des bocaux de thon, on fait de la soupe, on transforme une partie aussi. Ça demande un boulot énorme, c'est un autre métier aussi, donc ce n'est pas toujours évident.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Tout à l'heure, vous avez dit qu'il y a 80 % de la consommation française qui vient de l'import. Réciproquement, quelle est la part de la pêche française qui part à l'export ?

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Je sais que le thon germon, malheureusement, à une époque, ici, il y avait beaucoup d'usines de thon, de thon mis en boîte. 90 % du thon pêché en France part en Espagne et ça revient chez nous en boîte. Toutes les boîtes de thon blanc germon, en partie, c'est nous qui pêchons, dans le golfe, et l'Espagne, mais c'est transformé en Espagne et ça revient en France.

Intervenant

Les agriculteurs ont été confrontés à cela sur certaines choses, il faudrait peut-être regarder comment ils ont réussi en partie à s'en sortir. Je suis originaire de Bourgogne, du Charolais, tous les veaux partaient en Italie et revenaient en France après. Donc ils ont aussi mis en place des techniques. Ils ont été confrontés au même type de problèmes.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Même pire, on a vu des espèces achetées par les mareyeurs espagnols et revenir sous polystyrène, calibrées, ici. On marche sur la tête. C'est vendu en Espagne et ça revient ici.

Intervenante

Je voudrais revenir sur la question des zones de pêche. Le parc Groix, Belle-Île, est-ce que vous en avez discuté ?

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

On nous l'a imposé.

Intervenante

On vous l'a imposé, mais maintenant, avec 45 gigawatts, ce sont des espaces gigantesques, on est sur 60 fois le parc de Saint-Nazaire, donc des zones qui vont se restreindre pour tout le monde.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Nous les premiers.

Intervenante

Donc la pêche qui va se concentrer. Quand on lit ce qui était écrit, par exemple, l'implantation de ces parcs dans d'autres pays, même par des commissions au niveau européen, qui collectent un peu l'information, c'est de dire que l'implantation de cette industrie « éoliennes en mer », qui est complètement une nouveauté, chasse les pêcheurs de la mer. Est-ce que vous ressentez cela ? Comment vous sentez-vous ? Parce que c'est une industrie extrêmement puissante. On parle de rapports de force déséquilibrés, on voit le rouleau compresseur d'information, de publicité, de réseautage, qui est l'apanage de cette industrie, qui, je dirais, est backée sur des groupes extrêmement puissants, internationaux, et même chinois, pour beaucoup, avec une puissance chinoise qui grimpe là-dessus. Qu'est-ce que ça vous inspire ?

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

C'est pour ça qu'au début je vous disais « qu'on nous laisse tranquilles ». Les éoliennes, nous ne sommes pas contre, mais voilà...

Intervenante

De toute façon, on n'a pas le choix. Le constat est là, il y a une commande au niveau de l'Europe, il y a des objectifs à atteindre, on sait qu'il y aura des éoliennes.

Intervenant

Vous avez dit « c'est nécessaire pour la décarbonation de l'électricité ». Nous, je pense qu'on a des arguments pour dire exactement l'inverse, on n'en a pas besoin. Alors, il y a des tas d'autres solutions, mais ce n'est peut-être pas le débat. Il y a des tas d'autres solutions, il y a le nucléaire qui existe déjà.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Quand on disait OK au nucléaire, on nous disait qu'il ne faut pas faire de nucléaire. Maintenant, on revient en arrière.

Intervenant

Il y a d'autres solutions de décarbonation, on n'est pas obligé d'électrifier tout. Pour la chaleur, il y a d'autres solutions, il y a la méthanisation, il y a les biométhanés, il y a le solaire thermique, il y a la géothermie qui est importante, il y a tout un tas de solutions. Je vous assure qu'il y a des scénarios énergétiques où on se passe complètement ou quasi complètement d'éoliennes en mer. Ce qui nous frappe, si vous voulez, nous, on regarde un peu tout ce qu'il se passe, on regarde les pêcheurs espagnols en ce moment, ils sont vent debout contre les éoliennes, ils n'en veulent pas, ils se battent. Malheureusement, les Hollandais ont essayé de se battre avec les pêcheurs artisans, d'ailleurs, il y

avait un lien avec les pêcheurs de Saint-Brieuc, les pêcheurs hollandais, il y a une action de la Commission pêche au Parlement européen, ils ont essayé de se battre, et là, on a l'impression un peu d'une acceptation sous prétexte que c'est nécessaire au combat contre le réchauffement climatique. Or, nous, on dit non, non seulement ce n'est pas nécessaire...

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Excusez-moi, je veux juste m'assurer que tout le monde a l'occasion de s'exprimer, mais c'est très intéressant. Est-ce qu'il y a des personnes que cet échange inspire et qui ont des choses à partager sur ce sujet ? Là, nous avons parlé de potentiels conflits d'usages entre la pêche et l'éolien, mais il faut parler aussi des zones de protection forte. Il y a un objectif à travers ce débat public aussi de définir les futures zones de protection forte. Je serais intéressée de savoir aussi, effectivement, comment vous voyez ça par rapport à la pêche, si ça vient perturber et comment vous voyez l'articulation entre ces deux objectifs, également, pour élargir un peu la discussion.

Intervenant

Pas directement par rapport à ces zones, mais tout à l'heure, vous avez parlé de l'aspect patrimonial, et nous, nous sommes en contentieux aujourd'hui avec l'Agence Régionale de Santé concernant la qualité des eaux de baignade. On a eu un recours gracieux qui a duré pendant un an et ils ne nous ont pas écoutés, c'est-à-dire qu'on leur avait demandé de recalculer les profils de baignade, parce que les résultats ne correspondent pas à ce qu'ils annoncent. On a des résultats de qualité des eaux du 15 juin au 15 septembre, parce qu'il paraît qu'on ne se baigne en Bretagne que du 15 juin au 15 septembre. Tout le reste de l'année, les plages continuent d'être polluées. On est donc au tribunal administratif aujourd'hui, le tribunal administratif a rendu sa réponse en disant qu'il fallait qu'ils nous requalifient les profils de baignade, ça n'est toujours pas fait, on va retourner voir le juge, mais en attendant, on a des profils de baignade qui ne sont pas bons, partout en Bretagne, et les gens se baignent toute l'année, parce qu'aujourd'hui on a quand même un sport qui s'appelle le long-côte, on a des surfeurs sur nos côtes toute l'année qui se baignent dans une eau qui n'est pas de qualité.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Effectivement, il y a tout l'enjeu du bon état écologique de la mer, et ça fait partie du débat. C'est vrai que là, aujourd'hui, on voulait essayer de se concentrer quand même sur la partie pêche et les interactions entre l'activité pêche et ses objectifs de zones de protection forte d'un côté, de l'éolien de l'autre.

Intervenante

Ce que je voudrais dire sur ces zones de protection forte, la question c'est ce qu'on ressent, parce qu'en tant qu'association, nos adhérents qui sont partout en Bretagne, même parfois ailleurs, c'est que les gens aspirent à une protection et que leur environnement soit durable partout, pas seulement dans des zones, etc., mais des zones qui soient compatibles avec des activités de pêche durable, bien évidemment, sans que ce soit excluant. Poser le problème uniquement à travers ces zones de protection plus ou moins fortes ne me semble pas satisfaisant eu égard aux aspirations qui sont celles des usages traditionnels de la mer, c'est-à-dire d'avoir un environnement qui, globalement, soit soutenable pour permettre l'activité traditionnelle de la pêche. Pour nous, c'est une espèce de pansement.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Il y a quand même un point que vous soulevez, vous dites compatible avec une pêche soutenable, c'est vrai qu'on n'a pas parlé des différents types de pêches, mais effectivement, peut-être que là, la question est de dire : est-ce qu'il y a certains types de pêches qui sont compatibles avec des zones de protection forte et d'autres pas, en fonction des techniques ?

Intervenante

Il faut savoir que dans les aires marines protégées, notamment dans les sites Natura 2000, il y a des analyses de risque pêche qui sont mises en place, ça veut dire que c'est un travail qui est fait conjointement, c'est un outil réglementaire, et c'est un travail qui est fait conjointement entre l'OFB, l'Office français de la biodiversité, et les pêcheurs, pour superposer la cartographie des habitats, avec leur sensibilité, et le type d'activité de pêche par engin. En superposant tout ça, ils vont définir s'il y a des risques de dégradation des habitats et un risque d'atteinte aux objectifs de conservation. S'il y en a, il y a des mesures de gestion qui peuvent être mises en place conjointement. Il y a déjà eu des

travaux aussi en amont. Par exemple, il y a Natura 2000 à Belle-Île, il y avait eu un programme, donc c'est le programme « DÉCIDER », ce sont les pêcheurs qui ont décidé de fermer une zone d'exploitation devant Belle-Île, par rapport à la drague coquilles Saint-Jacques pour préserver le maërl, donc qui est un habitat sensible. Là, il y a des travaux qui sont en cours sur Houat et Hoëdic, pour préserver certains habitats avec une sensibilité. Il y a donc déjà des travaux qui sont faits pour, justement, une compatibilité entre les usages et la protection de l'environnement. Ensuite, pour les ZPF, on sait que ça peut exclure tout ou partie des usages qui sont sur le secteur. L'idée, c'est que ce soit fait en prenant en considération aussi les analyses de risque pêche, et de ne pas fermer des zones simplement pour les fermer, parce qu'il ne faut pas dire, il faut fermer tant de pour cent de tels habitats. Il faut expliquer pourquoi, il faut de la connaissance, il faut le justifier, et pouvoir expliquer derrière aussi aux professionnels qu'il y a un vrai risque, c'est pour ça qu'on leur demande de fermer cette zone, et les impliquer dans la réflexion. Aujourd'hui, parfois on dit qu'il faut avoir tant de pour cent d'aires marines protégées. Un pourcentage, c'est un objectif qu'on nous fixe et parfois, on va se retrouver... Il y a plus de dix ans, ça m'est arrivé de discuter avec des gens qui disaient « j'ai un site Natura 2000, mais je n'ai pas d'enjeux ». Ce n'était que du sable et de la vase dans son... Elle avait un site Natura 2000, il fallait réfléchir à des mesures de gestion, mais elle disait « je n'ai pas d'enjeux ». C'était en Méditerranée.

Intervenant

Ça existe en Bretagne aussi. J'ai déjà vu cela à terre ou en mer. C'est la façon dont ont été détectés les sites, les zones propices qui ont été proposées pour mettre du Natura 2000, il y en a certaines, il n'y a aucun inventaire, aucune connaissance, donc il y a une présomption d'intérêts. Comme dans un certain nombre de cas, il n'y a pas eu de travaux derrière, on a toujours des zones Natura 2000, sur lesquelles il n'y a rien. On découvre de temps en temps qu'il n'y a pas d'enjeux particuliers, effectivement.

Intervenante

C'est là où, souvent, on est en litige avec les services de l'État et notamment l'OFB. On nous certifie qu'à tel endroit il y a tel habitat, mais les pêcheurs travaillant le terrain et étant sur zone disent « non, le banc de maërl, d'herbiers, il n'est pas là, il est ici ». Ou alors le zonage défini ne correspond pas du tout à la réalité. En fait, on nous demande des mesures sur des choses qui ne sont pas avérées.

Intervenant

Là-dessus, le débat mettra quelque chose sur les connaissances utiles, c'est-à-dire : comment on fait pour avoir des connaissances dans les endroits et quand elles sont nécessaires.

Intervenante

Là où c'est aberrant, c'est que nous, on nous dit, « prouvez-nous que... ». Les observations des pêcheurs ne sont pas écoutées. On nous demande de faire appel, sur nos propres budgets, à des scientifiques pour aller répertorier ce que l'État ne fait pas.

Intervenante

J'ai une question par rapport à l'implantation du parc de Saint-Nazaire qui est vraiment tout près d'Hoëdic, etc. J'ai entendu dire qu'il avait pu être observé que le maërl avait eu des modifications. Je voulais donc savoir si vous aviez pu observer, au niveau de la pêche dans notre région, puisque c'est très proche du parc de Saint-Nazaire. Est-ce que ce parc, à la fois pendant sa phase d'implantation et maintenant, ça a eu des répercussions ? Est-ce que ça a limité les zones de pêche aussi pour des pêcheurs de la région ?

Intervenante

Non, nous n'avons pas de retour.

Intervenante

Nous, nous sommes plus éloignés, nous n'avons pas beaucoup de bateaux qui travaillent là-bas. C'est donc plutôt l'autre Comité des pêches qui assure le suivi sur ce parc-là.

Intervenante

Parce que, vraiment, c'est à 30 kilomètres d'Hoëdic.

Intervenante

On n'a pas eu de retour. On sait qu'il y a eu des mouvements de sédiments observés. Certains pêcheurs ont parlé de vase qui, du coup, était brassée.

Intervenante

Il y avait des mouvements de maërl qui n'étaient pas habituels.

Intervenante

Je ne sais pas si c'était du maërl, je ne sais pas.

Intervenante

Par contre, effectivement, comme l'a dit le vice-président mardi, j'ai posé la question directement au Comité régional des Pays de la Loire pour savoir, maintenant qu'il est installé, s'il y a des différences par rapport à la pêche. C'est vrai qu'à l'heure actuelle, la personne avec qui j'échangeais me disait « non, aujourd'hui, on n'a pas de retour : on pêche mieux ou on pêche moins », les gars continuent leur activité. Après, il est récent.

Intervenante

Les caseyeurs à Hoëdic, ils n'ont pas non plus de...

Intervenante

En tout cas, nous, nous n'avons pas été interpellés.

Intervenante

Parce que d'après le bouche-à-oreille...

Intervenante

En tout cas, ça n'est jamais remonté jusqu'à nous.

Intervenante

Ils vendent une partie. Après, c'est difficile parce qu'il y a toujours de bonnes années et de mauvaises années.

Intervenante

C'est pour ça que, derrière, on demande à avoir des états de référence qui soient corrects.

Intervenant

Par contre, il y a une question toute simple. Quand on évoque cette question, on nous dit « on peut pêcher dans le parc de Saint-Nazaire », est-ce que ça a modifié qui peut pêcher et quoi ?

Intervenante

Alors, que ce soit à Saint-Nazaire ou que ce soit à Saint-Brieuc, donc là je parle des parcs existants, les travaux, tout ce qui est disposition des éoliennes, ça a été travaillé avec la pêche professionnelle pour maintenir les activités. Au nord, c'est plutôt un substrat meuble. Il y a donc des activités de chalutage, de dragage. Je crois qu'il y a même du casier à bulots aussi. Ça, ça a été défini en concertation pour maintenir justement certaines lignées. À Saint-Nazaire c'est plutôt du substrat un peu plus dur, et les arts dormants continuent à travailler.

Intervenant

Idem, le parc a été complètement travaillé dans son schéma d'implantation comme dans sa localisation avec les pêcheurs qui travaillaient sur cette zone de pêche.

Intervenante

Est-ce qu'ils retrouvent leur niveau de prises ?

Intervenant

Pour l'instant, il n'y a pas eu de retour, c'est trop tôt. Ce qu'il faut noter, globalement, c'est quand même qu'en France, par rapport aux pays de la mer du Nord, certains pays qui ont complètement

fermé les parcs éoliens aux activités, on a quand même, en France, la chance d'avoir une préfecture maritime qui va dans le sens du maintien des usages et qui compte autoriser l'ouverture des parcs aux usages de pêche comme de navigation maritime.

Intervenante

Ça la complexifie quand même. En plus, il y a quand même forcément une distance de sécurité.

Intervenant

50 mètres autour de chaque éolienne, effectivement.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Je vais donner la parole à madame qui ne s'est pas exprimée.

Intervenante

Je voulais juste rebondir sur les échanges et souligner peut-être un aspect positif que j'entends. C'est intéressant de voir que quand même à une échelle locale, quand on implique les professionnels dans les discussions, quand on fait de la concertation à plusieurs acteurs, on a quand même des exemples, je ne sais pas si on peut dire de réussite ou success-story, mais de réussite de cohabitation. On a des exemples cités tout à l'heure vis-à-vis des zones de protection, des pêcheurs qui prennent des initiatives ou qui font des propositions pour fermer les zones parce qu'ils sont impliqués, leur connaissance est prise en compte aussi. Ils prennent conscience des enjeux. On peut peut-être noter aussi que, finalement, il y a peut-être cette question d'échelle et de gouvernance locale, et prendre le temps aussi de discuter.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Effectivement, il y avait un dernier aspect qu'on voulait voir, c'était cette question de la gouvernance. Vous dites que la pêche professionnelle a été associée à la définition du lay out des parcs éoliens. Typiquement, aujourd'hui, est-ce que tous les types de pêches ont pu prendre part à ces discussions ? Qu'est-ce qu'il faudrait amener de plus ou changer dans la manière de décider et de gérer collectivement sur tous ces enjeux qu'on a vus ensemble ?

Intervenante

De toute façon, il faut une association et de la concertation. Nous n'avons parlé que de l'éolien posé. L'AO5, qui sera peut-être un jour le lauréat, c'est de l'éolien flottant. L'éolien posé, c'est un pylône, la structure, voilà. Il y a donc un rayon autour de sécurité de 50 mètres, mais après, si tous les câbles électriques sont ensouillés, outre les perturbations qu'il pourrait y avoir sur la ressource halieutique, une activité de pêche peut se maintenir, telle qu'elle. Enfin, juste la technique de pêche. Dans de l'éolien flottant, on n'est pas du tout dans les mêmes configurations. Il y a les lignes d'ancrage, ce qui veut dire que l'emprise spatiale est bien plus grande. À titre d'exemple, sur la ferme-pilote, on était sur des lignes d'ancrage qui faisaient jusqu'à 900 mètres. Ça veut donc dire qu'il y a l'éolienne, mais il faut imaginer que 900 mètres plus loin, un chalutier ne peut pas passer. On est sur un secteur où la pêche principale, c'est quand même le chalut à langoustines et le chalut à poissons. Ça pose donc des problèmes. Là, le secteur pour la zone de Bretagne sud, les activités qui seront majoritairement impactées, ce sont des arts dormants, donc fileyeurs, casiers, il y en a peu, mais il y a de la nasse à poissons, il peut y avoir de la nasse à poissons. Là, ce qu'on a fait déjà, dans le cadre de la rédaction du cahier des charges, donc de l'AO5, il a bien été indiqué que les offres devaient comprendre un maintien des activités et la prise en compte des activités de pêche dans la réponse à l'appel d'offres était hyper importante. Enfin, il y a vraiment un gros paragraphe sur le maintien des activités. Malheureusement, dans la notation derrière, ce n'est pas forcément pris en compte, mais il y a quand même cet aspect-là. Nous, derrière, on a fait un groupe de travail avec les pêcheurs professionnels pour dire « on est contre l'implantation de ces éoliennes, maintenant, il faut envisager de pouvoir maintenir vos activités dedans », parce que les arts dormants, c'est la seule activité qu'on envisage de garder dans un parc éolien flottant, en prenant en considération, effectivement, les contraintes techniques. On a travaillé. Ils nous ont dit « il faudrait qu'on garde ces couloirs dans ce sens-là pour pouvoir filer et mettre les filières dans ce sens-là. Il faudrait qu'il y ait telle distance, puisque nous, on aimerait bien mettre deux filières, il faut les espacer au minimum de 500 mètres. Donc, ça veut dire qu'il faudrait au minimum 2 kilomètres entre chaque éolienne dans les couloirs pour qu'on puisse mettre nos filières ». Enfin, des choses comme ça. Ils ont dit également « d'ailleurs, pour limiter les risques, ce serait mieux qu'on ait du TLP ».

Tanguy DU FRETAY, Chargé de mission éolien en mer et cohabitation des usages

En anglais, c'est Tension-Leg Platform. Ce sont des plateformes avec des câbles tendus.

Intervenante

Ça, on l'a fait remonter derrière à tous les candidats en leur disant : voilà ce qui sort de la bouche des pêcheurs, voilà ce qu'on veut, maintenant, c'est à vous de mettre en place tout ce qu'il faut, de la recherche, du développement, de l'innovation, pour maintenir l'activité de pêche telle qu'elle a lieu aujourd'hui. En fait, on prend une place, derrière, dès que le lauréat sera désigné, les comités des pêches vont dire « l'activité de pêche est comme ça, maintenant, votre rôle, c'est de maintenir l'activité à son niveau ou de penser à des adaptations pour que les gars puissent continuer à pêcher ».

Tanguy DU FRETAY, Chargé de mission éolien en mer et cohabitation des usages

Juste pour ajouter très rapidement, une difficulté que vont avoir les développeurs de parcs éoliens, c'est justement pour mettre en place ce genre de mesures qui sont... le Tension-Leg Platform, c'est en développement, c'est probablement plus cher, plus compliqué à mettre en place. Si l'État ne pousse pas un peu dans le cahier des charges pour dire aux développeurs, vous pouvez mettre plus d'argent sur la table pour maintenir les activités de pêche, s'ils ne sont pas désignés sur ces critères-là, ça ne va pas aider les développeurs de parcs éoliens à intégrer cela. C'est ce que je fais remonter assez souvent, c'est qu'il faut vraiment que l'État, dans les cahiers des charges et la désignation des candidats, ne prenne pas en compte que des critères économiques, prix, mais aussi de maintien des activités, environnement, etc.

Intervenante

La filière pêche n'est pas unique, il y a plein de types de pêches, là vous parlez du Comité des pêches, mais est-ce que, du coup, les autres acteurs, qui représentent d'autres types de pêches, sont associés ?

Intervenante

On représente toute la pêche. Le Comité des pêches représente tout le monde. Il faut savoir qu'un pêcheur professionnel est obligatoirement rattaché à un Comité des pêches en fonction de son quartier d'immatriculation de bateau. Donc on va représenter du petit, du plus gros, du pêcheur à pied, élevage marin, pêche embarquée.

Intervenante

Pêche artisanale également ?

Intervenante

Oui, tout.

Intervenante

Comme n'importe quel citoyen dans n'importe quel secteur, chacun est libre de se fédérer sous un autre format. Une association, une fédération, une coopération. Ce sont des pêcheurs de chez nous qui sont rattachés à un Comité des pêches, mais qui ont décidé de se rassembler en plus, mais on n'a pas le même pouvoir et les mêmes moyens d'action. Nous, nos missions, elles sont définies dans le Code rural, on est régi par une loi, avec des missions prédéfinies, on n'est pas à la même échelle.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Comment est-ce qu'on peut intégrer les évolutions souhaitables des types de pêches par rapport à des enjeux de durabilité ? Je suis désolée, je connais très peu la pêche, mais il y a des impacts aussi autour de la durabilité de la filière. Vous dites que, typiquement, les arts dormants, c'est compatible, ça ne va pas être le cas des arts traînants. Est-ce que l'éolien est une occasion de réfléchir aussi à une modification des pratiques qui serait, par ailleurs, bénéfique par rapport à ce qu'on souhaiterait pour l'évolution de la pêche ?

Intervenante

Une adaptation par la force des choses.

Intervenante

Il ne faut pas être complètement utopiste non plus. Le rêve du petit pêcheur sur son six mètres avec ses lignes, ça ne va pas nourrir le monde. On a eu une sape de la pêche hauturière en France, ce sont les poissons que vous avez vus tout à l'heure, qui ne sont pas très beaux, les gros poissons. Mais ça, c'est ce que mangent les gamins dans les cantines, c'est la restauration collective et il y en a besoin. Il ne faut pas non plus être bêtement utopiste à se dire que, demain, tout le monde va prendre un petit bateau avec sa ligne et aller pêcher et ne faire que de l'art dormant. Avec que de l'art dormant, vous ne nourrirez pas la France et encore moins le monde.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Aujourd'hui, on a besoin de tout le monde.

Intervenante

Il y a besoin d'un peu de tout. Le problème en France, c'est que là, on va partir tête baissée peut-être dans de l'éolien et de la surprotection. On va fragmenter les habitats de travail des pêcheurs. Il faudra qu'ils slaloment entre tout cela et tous les métiers ne pourront pas slalomer, typiquement du chalut, ils ne pourront pas slalomer.

Intervenant

Je trouve qu'on est « assez bon » dans le débat sur le constat. Quand on cherche – c'était notre question initiale – à voir quelles pistes on peut engager pour que les choses changent, on a beaucoup plus de difficultés à nous donner ou à nous proposer des solutions.

Intervenante

Il faut de la concertation, il faut écouter. Les mesures, c'est un peu ce que disait Éric, il faut un peu nous foutre la paix, arrêter de nous mettre des bâtons dans les roues constamment, nous imposer des mesures et venir nous concerter après. Parce que là, c'est très bien, on se concerte, mais je pense qu'on ne se fait pas trop d'illusions sur ce qu'il va se passer.

Éric SARTORI, Association PIEBÎEM

On a parlé de AO5 qui vous concerne beaucoup. Pour nous, c'est une aberration complète parce que c'est de l'éolien flottant, donc avec tous les inconvénients de l'éolien flottant, l'emprise au sol, les techniques qui ne sont pas résolues parce que les câbles flottants dynamiques, c'est un gros problème. Les flotteurs, on ne sait pas si c'est de l'acier ou du béton. Bref, il y a tout un tas d'impasses technologiques sur l'éolien flottant. Normalement, l'éolien flottant devrait permettre de s'éloigner des côtes, donc loin des zones de pêche. Là, on a à la fois les inconvénients techniques de l'éolien flottant et de l'éolien posé, c'est-à-dire à proximité des côtes. À Saint-Brieuc, je rappelle, le ministre de la Mer a dit de Saint-Brieuc, « ce parc n'est ni fait, ni à refaire ». Si Bretagne Sud se fait, on dira la même chose. Ce parc n'était ni fait, ni à refaire.

Intervenante

Malheureusement, c'est à cause des freins technologiques. Là, aujourd'hui, le problème, c'est à cause de la sous-station.

Intervenante

Vous voyez, on nous dit que la sous-station ne pourra pas aller plus loin qu'à 100 mètres de bathymétrie parce qu'ils n'ont pas la technologie. On est en train de planifier des choses pour dans dix ans pour, si ça se trouve, une technologie qui sera aboutie d'ici là. Du coup, on aurait pu aller bien plus loin.

Intervenante

Ils nous ont dit qu'à partir de 2040, la technologie serait disponible. Alors qu'on a des solutions alternatives par ailleurs et qu'on est en mesure d'attendre 2040, il apparaît effectivement aberrant de vouloir pousser cela alors que ce n'est pas encore mature.

Tanguy DU FRETAY, Chargé de mission éolien en mer et cohabitation des usages

Juste un petit commentaire. J'entends bien ces arguments, mais si on attend 2040 d'avoir effectivement les câbles dynamiques des sous-stations disponibles, il faut compter sept à huit ans pour développer un parc éolien en mer. Donc si on attend 2040 pour ça, on les aura en 2050 ces

premiers parcs éoliens. Là, l'idée, c'est quand même d'essayer d'avoir un palier et entre-temps, à 2035, d'avoir quelques parcs qui tournent pour avoir de l'électricité décarbonée.

Intervenante

À quel coût? Au prix de quel massacre des zones littorales? Franchement, le rapport coûts/bénéfices, il apparaît vraiment... Pourquoi ne pas laisser les zones, mer du Nord, etc., qui sont plus propices à avancer et mettre au point ces technologies et effectivement, après, quand le moment sera venu, de les redéployer là où il faut, chez nous. Il se trouve que nous, on a des côtes qui sont très pentues. On a un littoral qui est extrêmement peu approprié à l'éolien. A contrario de ce qu'il se passe en mer du Nord. Il faut aussi avoir un principe de réalité.

Tanguy DU FRETAY, Chargé de mission éolien en mer et cohabitation des usages

Les pêcheurs de la mer du Nord, si on met toutes les éoliennes chez eux, ils ne vont pas être... Il faut un peu d'équilibre aussi.

Intervenante

En matière d'énergie, chaque pays utilise ses atouts. Mais quand on n'a pas un atout par rapport à quelque chose, il ne faut pas forcément non plus vouloir s'acharner. Il faut savoir ruser un peu. Donc, attendre et ne pas risquer de mettre à mal non seulement le côté alimentaire de la pêche, mais aussi le caractère culturel et identitaire de la Bretagne. Parce que c'est quand même ça qui se joue. Sur Belle-Île, sur Hoëdic, vous avez déjà ce râteau de zones de mâts industriels et tout ça, les perspectives sont effectivement que ça se multiplie.

Tanguy DU FRETAY, Chargé de mission éolien en mer et cohabitation des usages

Après, il ne faut pas imaginer que tout le littoral sera... Quand on regarde les cartes potentielles de développement de l'éolien en mer...

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Je vous coupe, mais sur la plage de Locmaria, on voit les éoliennes à Saint-Nazaire.

Tanguy DU FRETAY, Chargé de mission éolien en mer et cohabitation des usages

Il n'y aura pas des parcs partout.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Quand on nous dit qu'on ne les verra pas, on les verra.

Intervenante

Attendez, les parcs, on a regardé, il n'y aura pas beaucoup d'endroits sur le littoral et les îles où vous pourrez regarder la mer sans avoir des éoliennes dedans. Ça, c'est quelque chose que beaucoup n'ont pas réalisé. Vous vous rappelez le choc qu'a été Saint-Nazaire. Quand on allait à Hoëdic il y a deux ans, on discutait, il y avait des larmes aux yeux des gens qui perlaient quand on leur parlait de cela, parce qu'en plus ils n'ont pas vraiment la possibilité de l'exprimer parce qu'il fallait trouver ça plutôt intéressant. Enfin bon, il y a tout un système pour un petit peu forcer à accepter ça, de forçage de l'acceptation voire de culpabilisation si on refuse de l'accepter.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Je reviens à ce que vous disiez tout à l'heure, mettre des éoliennes en dehors des lieux de pêche. Savez-vous jusqu'où nous allons? Nous travaillons sur des fonds de mille, deux mille mètres, à trois mille mètres de fond. Donc si vous envoyez encore plus loin, ça m'étonnerait que le câble soit assez long.

Intervenante

Si, mais à quel prix...

Intervenant

Parmi les zones de développement, alors plus vers 2050, mais il y a des zones qui sont quand même très au large.

Intervenante

Pour les zones côtières, puisqu'on a 80 % de la pêche française qui est dans les zones côtières. Donc là, ça va impacter en nombre, mais par contre, plus au large, effectivement, ça va impacter moins de monde, mais ça va quand même impacter certaines activités.

Intervenante

Ce sont les bateaux qui font les plus gros volumes.

Intervenante

Et donc ils font descendre le prix du poisson aussi.

Éric GUYGNIEC, Armement APAK

Il faut savoir que les chalutiers de plus de 12 mètres représentent 80 % des apports en Bretagne. Ça va des fonds d'un peu moins de 100 mètres jusqu'à 1 000 mètres. En distance, 12 000 à plus loin.

Intervenante

Parce que ces technologies qui sont issues de l'industrie pétrolière, les plateformes, il y en a pour bien au-delà de 1 000 mètres. En fait, les technologies, elles permettent des choses vraiment sur de grands fonds.

Intervenante

La technologie qui freine tout ça, c'est le câble de la sous-station. C'est ce câble-là, ce n'est pas la technologie des éoliennes qui pose problème, c'est la sous-station.

Intervenante

À ce stade, mais après 2040, elles vont pouvoir aller plus loin.

Intervenant

On va peut-être conclure. C'est un sujet évoqué dans le document breton de la CRML qu'ils ont produit en fin d'année et qui explique qu'il y a peut-être une attention à avoir sur les répartitions 2035 et tout ça. Être vigilant, c'est exactement le thème. Alors, c'est mis en termes politiques, on les interprète bien comme on veut, mais ceci étant dit, c'est quand même cité dans ce document-là. Ça m'amène juste à un certain point. J'ai déjà posé plusieurs fois la question dans les réunions. En Bretagne, il y a ce que les Bretons appellent un parlement de la mer. J'ai besoin d'avoir une réaction sur ce que ça apporte ou ce que ça pourrait apporter dans ces questions d'organisation, de concertation locale. Parce qu'on parle de gouvernance. On a bien dit que localement, vous avez tous dit et répété que c'était local. Il y a local, local, il y a local et intermédiaire avec l'État, etc. Je suis complètement ouvert sur comment on peut le faire. Qu'est-ce que c'est local et comment est-ce qu'il faut s'organiser ? Vous avez des organisations, vous avez des rencontres, etc. Vous l'avez très bien dit tout à l'heure. Mais une fois qu'on a dit qu'il fallait s'y prendre localement, qu'est-ce que ça veut dire en termes de structure d'organisation, de principe d'organisation général pour que cette concertation locale puisse se faire ? Je ne sais pas si vous avez des idées ou pas, mais c'est vraiment un des enjeux. Le dire simplement, si on n'a pas un cadre dans lequel s'inscrire, on sait tous que ça fonctionnera ponctuellement peut-être très, très bien à tel endroit et très mal ailleurs.

Intervenante

À l'échelle locale, il y a des comités de pilotage pour les aires marines protégées et des comités de gestion. Pour les parcs éoliens, il y a des comités de suivi. Il y a des comités de suivi où tous les acteurs sont associés aussi et ça permet d'avoir des décisions. Il y a notamment aussi des comités scientifiques qui valident tous les protocoles.

Intervenant

Dans lesquels sont intégrés les comités des pêches.

Intervenante

Encore une fois, c'est vrai que c'est une gouvernance locale.

Tanguy DU FRETAY, Chargé de mission éolien en mer et cohabitation des usages

On le voit bien dans la planification des parcs éoliens, il y a des zones qui relèvent d'une façade maritime, qui vont en fait impacter beaucoup plus une autre façade maritime. Entre NAMO et Sud-

Atlantique, il y a des parcs éoliens au large de la Vendée qui vont impacter les pêcheurs charentais énormément. Idem, dans le nord, ouest Cotentin, on a des zones de parcs éoliens qui sont très proches de Saint-Brieuc. Donc je pense qu'au-delà des CRML, le Parlement de la mer qui fonctionne très bien d'ailleurs en Bretagne, il faut une concertation interrégionale.

Intervenant

Sachant qu'il y a une réunion interfaçade dans le cadre du débat avec Sud-Atlantique, je crois, début avril, le 8 ou quelque chose comme ça, c'est sensiblement plus compliqué dans le Nord, notamment parce qu'on est non seulement interfaçade, mais on est aussi avec Jersey et Guernesey. Là, on est vraiment à l'international, parce qu'on n'est même plus en Europe, et donc c'est beaucoup plus complexe en termes de méthode de mise en place. Après, en termes de résolution de problèmes, peut-être pas, mais en termes de méthode de mise en place, c'est quand même un peu plus compliqué.

Intervenante

Sur la gouvernance, comme les associations sont aussi partie prenante du tour de table, je voudrais souligner qu'il y a une certaine difficulté pour les associations qui sont plus locales ou régionales à entrer dans ces instances. Les modes de candidature sont opaques, c'est parfois de la cooptation. Ce qu'on regarde aussi, c'est que dans toutes ces instances, on voit que ce sont les mêmes personnes qui siègent côté associatif. C'est non seulement les mêmes associations, mais c'est parfois les mêmes personnes au nom d'une autre association. Il y a donc une espèce de cumul des mandats. Nous, on aurait tendance à dire que ces instances, il faut que ce soit transparent, qu'il puisse y avoir des candidatures et que ça puisse sortir, d'autant qu'il y a quand même certaines associations qui ont des positions. Là, on parle de la question de l'éolien en mer, donc qui sont, je dirais, par construction, favorables à l'éolien en mer ou à l'éolien en général. Parfois, cela peut donc générer des biais par rapport à certains dossiers. Nous, on a tendance à militer pour une transparence, ouverture et possibilité de candidater pour les associations qui sont moins puissantes que d'autres.

Vinciane TRICOIRE, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous allons arrêter là. Nous avons déjà dépassé de vingt minutes, mais c'était intéressant.